

# Le Plénaltais

Bulletin municipal de Plaine-Haute

N°182  
JUILLET  
2023

*Nouveau  
lieu*



# Édito

## C'est l'été !

Les jours, les mois défilent à la vitesse grand V. Nous voilà déjà arrivés à l'été, période où le farniente et le repos sont à l'honneur, sauf bien sûr pour une certaine partie de la population (agriculteurs en période de moisson, métiers du tourisme...) pour laquelle c'est le rush. C'est aussi le moment des départs en vacances, je vous demande d'être prudents sur les routes, ce serait vraiment dommage de tout gâcher à cause d'un accident.

Le début de l'été est aussi pour certains la fin de l'activité professionnelle et le début d'une retraite bien méritée. Je veux ici saluer Jean-Yves Lucas qui après presque 19 années au sein de la commune a fait valoir ses droits le 30 juin dernier. Bonne retraite Jean-Yves et profite bien de ta liberté.

Pour notre commune, l'été a formidablement commencé avec la soirée *Plaine-Haute en fête* qui connaît chaque année un succès croissant, merci au comité de jumelage pour son dynamisme. Je salue également la toute nouvelle association « La Pétanque Plénaulaise » qui a animé l'après-midi.

## Fermeture Mairie

La mairie sera fermée les samedis 15, 22 et 29 juillet ainsi que les samedis 5, 11 et 19 août.

## Sommaire

<i>Infos communales</i> .....	3
<i>Conseil municipal</i> .....	4-6
<i>Vie communale</i> .....	7-9
<i>Médiathèque</i> <i>Tiers-lieu</i> .....	10-11
<i>Vie scolaire</i> <i>et périscolaire</i> .....	12-14
<i>Vie associative</i> .....	15-19
<i>Infos diverses</i> .....	20

**Mairie de Plaine-Haute**  
2 route Tronc  
22800 PLAINE-HAUTE  
02 96 42 90 55

La vie municipale continue et les élus ont pris une décision importante lors du dernier conseil municipal en validant l'avant-projet définitif du nouveau lieu qui va voir le jour dans les anciens locaux de l'école publique. Nous savons que ces projets bénéficient de subventions importantes, nous ne manquerons pas de solliciter les différents organismes. Ce lieu, que nous voulons ouvert à tous, est le vôtre. Nous attendons votre participation pour nous aider à penser son aménagement intérieur.

Mais l'été peut être aussi celui des risques, liés notamment au climat: merci de vérifier que nos voisins âgés et isolés ne sont pas mis en difficulté en cas de canicule. Merci également d'éviter de faire du feu près des végétations asséchées pour éviter tout départ d'incendie, le débroussaillage est la meilleure chose à faire. La gestion de l'eau est un sujet majeur tant sa gestion devient délicate, veillons ensemble à ne pas la gaspiller.

Je souhaite féliciter tous les jeunes qui ont obtenu leurs diplômes qui leur ouvrent les portes de la vie active ou des études supérieures. Bon vent également aux enfants qui vont quitter les bancs de nos écoles pour rejoindre le collège, une nouvelle vie commence pour eux.

Pour conclure je vous souhaite à tous un bel été. Reposez-vous, passez du bon temps en famille, en un mot profitez de la vie.

Votre maire, Philippe Pierre

## Bon anniversaire Denise



Notre doyenne, Mme Denise Pérot a fêté ses 94 ans.

A cette occasion, une délégation du CCAS s'est rendue chez elle pour lui souhaiter un bon anniversaire. C'est entourée de sa fille Régine, de sa sœur Magdeleine, de ses voisines Francine et Huguette que Denise nous a reçus. Si sa démarche se fait plus hésitante, ce fût un plaisir de passer quelques moments en sa compagnie. Encore bon anniversaire Denise !

# Infos communales

## ● Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, mercredi et samedi de 8h15 à 12h.
- Le jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h30.

## ● Permanences des élus

**Maire, M. Philippe Pierre**

Le jeudi sur rendez-vous.

Le samedi de 10h à 12h.

**Adjoints**

• **M. Jean-Yves Loyer**

Le mardi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous.

• **Mme Elisabeth Repérant**

sur rendez-vous.

• **M. Stéphane Raoult**

sur rendez-vous.

• **Mme Réjane Lucas**

sur rendez-vous.

• **M. Philippe Le Coq**

sur rendez-vous.

## ● Recensement militaire

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en juillet et août 2007 ont l'obligation de se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

**Article L113-1:** «*Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile » avec sa pièce d'identité et le livret de famille.*

## Pôle de proximité de Quintin

**Emploi** Permanences à partir de septembre, organisées par le service insertion sociale et professionnelle - 02 96 77 33 00  
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**ALEC** Agence Locale de l'Énergie et du Climat - 02 96 52 15 70  
De 9h à 12h le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois

**SOLIHA** Solidaires pour l'habitat  
02 96 68 22 00

De 9h à 12h le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois

**ADIL** Agence Départementale d'Information sur le Logement - 02 96 77 30 70  
De 14h à 17h - Le 8 novembre

**CAUE22** (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de de l'Environnement)  
02 96 77 60 75 - De 9h à 12h  
RDV uniquement sur St-Brieuc

## ● Permis de construire

**Demande**

- Charles Bellot et Nolwenn Grelere, 15 rue du Varech, 56 Sarzeau, construction d'une maison Hameau du Tertre.

**Accord**

- Loïc Anger, 1 le Moulin de Kerhamon, 22800 Le Vieux Bourg, pour une maison d'habitation 5 bis route du Petit Moulin.

## ● Déclaration de travaux

**Demande**

- Jean-François Chauveau, 2 La Porte es Cosson, pour deux pergolas et un abri de jardin.

**Accord**

- Angelina Le Roux, 3 rue des Coquelicots, pour un abri de jardin.
- Alexandre Movran, 17 rue de la Coudre, pour pose d'une clôture.
- Véronique Chauveau 2 rue de la Porte es Cosson, pour une véranda.
- James Jaloux, 4 Impasse de la Futaie, pour une clôture et un portail.
- Gwenael Ronxin, 7 Allée des Pommiers, pour un carport.
- Jean-François Chauveau, 2 La Porte es Cosson, pour pose d'un portail et remplacement d'un hublot par une fenêtre coulissante.

## ● Cabinet infirmier

**Mme Régnier** - 2 rue des Écoles

Tél. 06 24 67 05 57

### ● Soins à domicile

Maintien à domicile, nursing (toilette aide ou complète, prise de sang, suivi diabète insulino dépendant, injections diverses, préparation pilulier et surveillance de la prise de médicaments si besoin, pansements, démarche de soin, etc.

**Horaires:** 7h-12h et 18h-20h

sauf besoin autre.

### ● Soins au cabinet

uniquement sur rendez-vous.

## Etat Civil

### Naissances

Le 19 mai, Aronn, fils de Corentin Le Bihan et Sarah Launay, 5 bis rue des Ecoles.

Le 29 mai, Léo, fils de Victorien Dolédec et Carole Hervy, 10 Impasse de la Forêt.

Le 14 juin, Noé, fils de Nicolas Robic et Mathilde Labonnette, 9 rue des Coquelicots.

Le 24 juin, Alyna, fille de Kévin Philippe et Mélody Leyour, 6 résidence de la Fontaine.

Tous nos vœux aux bébés et aux parents.

### Mariages

Le 20 mai, Romain Le Piolet et Clélia Arzur, 24 route du Petit Moulin.

Le 27 mai, David Nedellec et Noemie Lefebvre, 32 Le Bois.

Le 27 mai, Roland Esnée et Laëtitia Hamonou, 20 route du Petit Moulin

Le 3 juin, Laurent Urvoy et Janick Hamelin, 4 la Mare Mahé.

Le 17 juin, Bastien Calvary et Marjorie Parchantour, 26 rue Marie Curie 22440 Trémuson.

Le 24 juin, Julien Hamon et Julie Le Normand, 16 lotissement du Prajou 22450 Pommerit Jaudy

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

### Décès

Le 31 mars Hervé Gléyo, 3 Impasse des Ajoncs

Le 18 juin Jean-Claude Duval, 14 La Noë Picard.

Toutes nos condoléances à la famille.

# Conseil municipal

## Séance du lundi 26 juin 2023 ●●●

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PIERRE, Maire.  
O. Le Coq et R. Oizel ayant donné procuration respectivement à P. Pierre et V. Bonny.

### ● Médiathèque Tiers-lieu : avant-projet définitif

Par délibération du 19 janvier 2023, le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre concernant le projet de création d'une médiathèque tiers-lieu à BPMA (St-Brieuc).

Il convient de valider l'avant-projet définitif correspondant à un projet d'une surface de 265 m<sup>2</sup> (195 m<sup>2</sup> en rénovation et 70 m<sup>2</sup> d'extension), des extérieurs aménagés en jardin partagé pour 290 m<sup>2</sup> et un auvent de 15 m<sup>2</sup>, pour un montant prévisionnel définitif des travaux est estimé à 703 009 € HT.

Il est proposé également de retenir l'option « ouverture dans le mur d'enceinte » pour un montant de 15 300 € HT.

*Le conseil municipal valide l'APD du projet médiathèque tiers-lieu pour un montant prévisionnel définitif des travaux estimés à 718 309€ HT (avec l'option), et autorise M. le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme.*

### ● Médiathèque Tiers-lieu : forfait définitif de rémunération

Suite à la validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) de l'opération médiathèque tiers-lieu, il convient de déterminer le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre.

L'esquisse et l'offre retenues par le conseil municipal incluaient une modification du programme à savoir la suppression du préau au profit de la construction d'une extension.

Le forfait définitif de rémunération négocié s'établirait ainsi à 79 013,99 € (11 % au lieu de 11,40 %).

*Le conseil municipal fixe le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 79 013,99€ HT, et autorise M. le Maire à signer l'avenant.*

### ● Remplacement du chauffage de l'église

L'entretien du chauffage de l'église effectué en novembre 2022 indiquait la nécessité de mettre en conformité l'installation datant de 1976. Compte tenu de l'âge des équipements, de l'inexistence des pièces détachées, un remplacement la totalité de l'installation est à prévoir.

Deux entreprises spécialisées ont été consultées pour remettre une offre de

remplacement de chauffage au gaz ou de chauffage électrique. Mr Duru du diocèse, ainsi que les responsables de la paroisse, privilégient le système de chauffage électrique.

*Le conseil municipal retient l'offre de CGV Ciel (Mortagne-sur-Sèvre) pour un montant de 13 862,71 € HT.*

### ● Avancement de grade : ratios promus - promouvables

Pour tout avancement de grade, une délibération doit définir le taux « ratio promus – promouvables » correspondant au nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus par rapport à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Pour 2023, il est proposé de retenir les taux suivants (tableau ci-contre).

Le Comité Social Territorial saisi en date du 25 mai 2023 a rendu son avis par courrier daté du 26 mai 2023.

*Le conseil municipal fixe les ratios promus-promouvables comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur pour l'année 2023.*

	Nombre d'agents promouvables	Ratios (%)
Adjoint animation principal 2 <sup>nd</sup> e classe	1	100%
Adjoint technique principal 2 <sup>nd</sup> e classe	3	0%
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	0%

### ● Révision du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Par délibération du 3 juillet 2017, le conseil municipal a instauré le RIFSEEP. La commission personnelle a décidé de définir de nouveaux objectifs concernant le régime indemnitaire (Renforcer l'attractivité de la collectivité, fidéliser les agents donnant satisfaction et favoriser la motivation des agents) et actualiser le cadre général du RIFSEEP. Les nouvelles dispositions du RIFSEEP ont été exposées à l'ensemble du personnel en date du 14 avril 2023.

Le Comité Social Territorial (CST) saisi en date du 25 mai 2023 a rendu son avis par courrier daté du 6 juin 2023.

*Le conseil révisé l'IFSE et le CIA (complément indemnitaire annuel), décide que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence et décide que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.*

## ● Création de postes contractuels

Dans le cadre de la rentrée scolaire prochaine et au vu des effectifs scolaires prévisionnels, il convient de créer plusieurs postes contractuels pour accroissement temporaire d'activité afin de renforcer les services périscolaires.

*Le conseil municipal crée les postes contractuels pour accroissement temporaire d'activité et modifie le tableau des effectifs en conséquence.*

## ● Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Elle peut être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, EPCI et communes). Elle reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus

spécialement les dispositions applicables aux régions.

*Le conseil municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget principal de la commune en M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.*

## ● Tarifs services périscolaires 2023-2024

Au vu de l'inflation enregistrée sur les denrées, l'énergie et l'augmentation du coût du personnel, la commission scolaire réunie le 19 juin 2023 propose d'augmenter les tarifs périscolaires 2023-2024 comme suit :

● <i>Restaurant scolaire</i>	2023-2024
Tarif abonnement (A partir de 8 repas / enfant / mois)	3,35€
Tarif occasionnel (Tarif appliqué dès lors qu'un enfant déjeune moins de 8 fois par mois)	3,70€
Tarif personnel	4,85€
Tarif enseignant ou extérieur	6,50€

● <i>Garderie périscolaire</i>		2023-2024
Usager ayant acquitté le droit d'accès au service garderie par famille		20€
Si inscription préalable (sur feuille de présence hebdomadaire)	Matin	1,65€
	Soir	2,52€
Si non inscription préalable (sur feuille de présence hebdomadaire)	Matin	20€
	Soir	20€
Usager n'ayant pas acquitté le droit d'accès au service garderie par famille	Matin ou soir	20€
Dépassement horaire par tranche de 15 mn		20€
A partir du 2nd retard dans le mois : dépassement horaire par tranche de 15 mn		10€

● <i>Accueil de loisirs le mercredi (pendant les périodes scolaires)</i>		2023-2024		
Tarifs	Tranche de quotient familial	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée (repas compris)
Tarif 1	QF ≤ 559	4,75€	8,25€	9,50€
Tarif 2	559 < QF ≤ 1000	5,75€	9,25€	11,50€
Tarif 3	1001 ≤ QF ≤ 1260	7,00€	10,50€	14,00€
Tarif 4	1261 ≤ QF ≤ 1500	7,50€	11,00€	15,00€
Tarif 5	QF > 1501	8,00€	11,50€	16,00€

*Le conseil municipal valide les tarifs des services périscolaires 2023-2024 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus.*

## ● Budget général : décision modificative N°1

Il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires pour financer le tracteur tondeuse (dont le prix d'achat est supérieur à la prévision budgétaire) et pour couvrir le surcoût du fonds de concours dû à Saint-Brieuc Armor Agglomération dans le cadre des travaux d'extension du réseau eaux usées raccor-

dant le lotissement hameau du Tertre.

*Le conseil municipal approuve la DM n°1 du budget général 2023 pour un montant de 16 000 €.*

## ● Adressage complémentaire

Suite aux divisions de parcelles opérées route du Pont Jacquilot et rue de la Ville Ruinée, il convient de numéroter et d'adresser ces lots, ainsi que de compléter l'adressage de certaines parcelles situées en dents creuses.

*Le conseil municipal valide l'adressage de ces terrains.*

## ● ALSH été 2023 : convention de mise à disposition des locaux et du personnel auprès de la MJC

Chaque année, la commune met à disposition de la MJC les locaux communaux afin de permettre l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de jeunes pendant la période estivale des vacances scolaires. La commune accueillera les enfants âgés de 3 à 11 ans résidant sur la commune et à St-Donan du 10 juillet au 28 juillet 2023. Il convient de signer une convention qui définit les conditions de mise à

disposition de ces locaux.

La commune facturera à la MJC le montant des frais de fonctionnement engagés (eau, électricité, assainissement, assurance, heures d'entretien...).

**Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition des locaux et du personnel auprès de la MJC et autorise l'adjointe déléguée à signer la convention.**

## ● Motion : mobilisation commune contre les violences faites aux élus

Que ce soit dans la sphère publique, où les mots et les menaces sont exprimés sans retenue, que ce soit dans la vie locale où une flambée de violence frappe les élus et attente à leur vie (incendie de domicile, sabotage de véhicule, menaces de mort, menace par arme à feu...),

Les atteintes verbales ou physiques à l'encontre des élus locaux sont en constante augmentation (+ 32 % de faits de violences signalés entre 2021 et 2022). Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 2 265 plaintes et signalements pour violence verbale (menaces, insultes, outrages) ou physique ont été recensés en 2022 contre 1 720 en 2021,

La Ministre déléguée aux collectivités territoriales vient de créer un « centre d'analyse et de lutte contre les violences faites aux élus » avec 3 400 référents dans la gendarmerie et la police. Ce centre permettra de quanti-

fier le phénomène, en comprendre les origines et agir dans le domaine de la prévention. Il permettra une vision claire du phénomène.

Il convient en second lieu de renforcer les sanctions et accélérer les procédures.

Un renforcement de la protection des élus menacés sera opéré par les forces de l'ordre ainsi que des sanctions judiciaires. La plate-forme PHAROS permettra de judiciairiser les violences en ligne.

**Le conseil municipal condamne les actes de violences subis par les élus et les agents publics, la facilité d'expression sur les réseaux sociaux ; encourage les élus à témoigner des atteintes et faits malveillants dont ils sont victimes ; et demande le renforcement des sanctions.**

## ● Atlas de la biodiversité : désignation d'un élu référent

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'engage en 2023 dans la mise en œuvre d'un Atlas de la biodiversité intercommunale et ce jusqu'en 2025, en constituant un Comité de pilotage (COPIL) afin que chaque commune puisse être associée et représentée, et qui se réunira une à deux fois par an pour

veiller au bon déroulement de l'étude réalisée par un prestataire externe et partager tous les enjeux du territoire.

**Le conseil municipal désigne Elisabeth Repérant comme élue référente.**

## ● Groupe de travail « risques majeurs - prévention des inondations » : désignation d'un élu référent

Depuis quelques années de nouvelles missions et responsabilités sont allouées à Saint-Brieuc Armor Agglomération en matière de prévention des risques majeurs : la création de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) en 2018 et récemment, l'obligation de réaliser un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) et la cartographie sur le recul du trait de côte.

Toutes les communes ne sont pas exposées aux mêmes risques mais chacune doit réaliser son document d'information communal sur les risques

majeurs (DICRIM), et a tout intérêt à se préparer à la gestion de crise notamment avec l'amplification des phénomènes extrêmes liée au dérèglement climatique.

C'est pourquoi SBAA propose de créer un groupe de travail « risques majeurs - prévention des inondations ».

**Le conseil municipal désigne Jean-Yves Loyer comme élu référent.**

Prochain conseil municipal, le lundi 28 Août.

## Réunions publiques sur le PLUi

Deux réunions publiques à proximité, ouvertes à tous, sont proposées pour présenter l'état d'avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) :

- Le jeudi 5 octobre, de 17h30 à 19h30, à la salle des fêtes de Quintin
- le jeudi 5 octobre, de 20h30 à 22h30, à la salle des fêtes de Plaintel

Le PLUi est le document qui régleme le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (PLU ou cartes communales).

Le PLUi :

- Fixe l'emplacement des futures zones constructibles, voiries et équipements publics ;

- Institue des protections (milieu naturel, patrimoine bâti, etc.) ;
- Détermine les règles de construction à partir desquelles les actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) sont instruits.

Il comprend plusieurs documents dont un règlement qui délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles (A), naturelles et forestières (N). Il fixe les règles générales d'urbanisation.

**Si le PLUi peut paraître technique, il concerne tout le monde et peut avoir un impact important sur le quotidien des habitants.**

Pour tout renseignement :  
[concertation.plui@sbaa.fr](mailto:concertation.plui@sbaa.fr) • 02 96 77 60 75

# Vie communale

## Le piégeage des frelons asiatiques

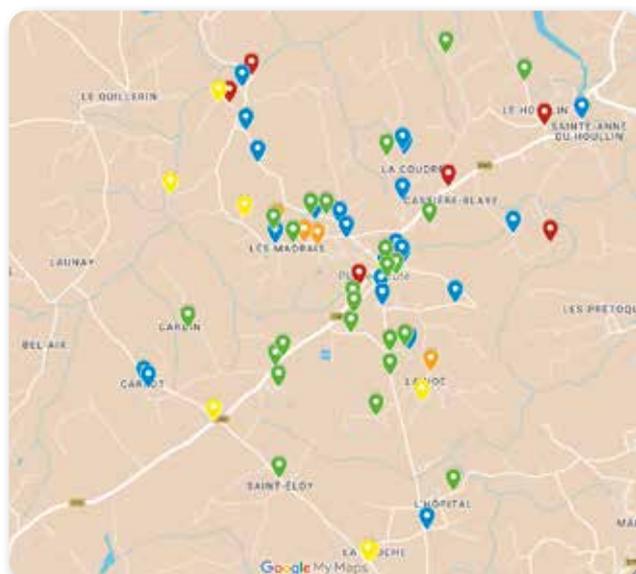
En 2023, après une année 2022 catastrophique pour les abeilles et autres insectes de par la prédation du frelon asiatique, le GDSA 22 a mis en place cette stratégie à l'échelle du département en partenariat avec l'AMF 22. Ce sont plus de la moitié des 346 communes du département des Côtes d'Armor qui ont organisé la « Campagne de Piégeage de Printemps des Fondatrices (PPF) » de frelon asiatique.

Cette politique du préventif, simple, efficace, économique, a pour but d'empêcher la création d'un nouveau nid dont la colonie aurait pendant sa saison prédaté 150 000 insectes de 300 espèces différentes, détruit de nombreuses ruches, et coûté environ 130 €/nid pour sa destruction tardive en ayant eu le temps d'un impact considérable sur la biodiversité, avec une dangerosité avérée pour les humains.

Quelques pré-estimations du PPF 2023 sur le département :

- Plus de 140 communes ont mis en place la stratégie PPF du GDSA 22, pour 4500 piègeurs.
- De nombreuses communes ont dépassé les 1000 fondatrices capturées.
- Le record actuel : 5300 fondatrices sur une commune de 2000 habitants et 55 Km<sup>2</sup>.

Sur la commune de Plaine-Haute, ce sont 1008 reines qui ont été capturées, par 70 piègeurs, sur la période, dont la répartition est présente sur la carte.



- Plus de 50 reines / ● Entre 20 et 49 reines
- De 10 à 19 reines / ● De 1 à 9 reines / ● Aucune

## Journée Citoyenne

Le samedi 13 mai, a eu lieu la 2<sup>ème</sup> journée citoyenne. Les aînés ont nettoyé les jeux de boules pendant qu'un autre groupe s'affairait à l'entretien du bois des Meurtiaux.

En parallèle, l'ASP a entretenu ses locaux, et les jeunes ont nettoyé la main courante des terrains de foot.

A l'issue de la matinée, un pot de l'amitié a été offert, avec la dégustation des crêpes réalisées par le comité de jumelage qui se trouvait en formation crêpes.



## Fête des bébés

La commune de Plaine-Haute a enregistré quinze naissances en 2022, soit un peu moins que les années précédentes. Ils étaient, par exemple, 52 à naître entre 2019 et 2020.

Samedi 1<sup>er</sup> juillet, une cérémonie d'accueil des nouveau-nés était organisée à la mairie. Après le mot de bienvenue du maire Philippe Pierre, un cadeau souvenir, gourde et petit sac isotherme pour le goûter, leur a été remis par les membres du centre communal d'action sociale (CCAS). Le maire n'a pas manqué d'inviter les parents à scolariser leurs enfants sur la commune : « Nous avons deux écoles, vous avez le choix ». Il espère également que ces nouveaux venus prendront « beaucoup de plaisir à grandir à Plaine-Haute ».

## Le Conseil Communal des Enfants

Le samedi 10 Juin 2023, Le CCE de Plaine-Haute a été invité par le CME de Saint-Donan. Ces derniers sont dans leur deuxième année de mandat, soit des élèves de CM2/ 6<sup>ème</sup>.



Le but de cette rencontre était d'apprendre à se connaître et d'évoquer les différents projets que chaque conseil souhaite mettre en place et de parler de sa commune.

Le jeu en bois "La Tour de Frôbe" a pour objectif de poser des briques les unes sur les autres grâce aux ficelles que chacun tient. Cela permet l'écoute, le respect des conseils des autres et de réfléchir calmement ensemble afin de réaliser la construction. C'est comme cela qu'on construit également un projet dans sa commune.

Merci à eux pour leur participation.

## Stop à toutes les violences

Le lundi 3 juillet environ 25 personnes se sont rassemblées sur le perron de la mairie pour protester contre les violences inacceptables recensées en ce début d'été. Violences qui touchent toute la population et plus particulièrement les élus (notamment les maires) qui ne se sentent plus sereins pour effectuer leur mission. Après avoir écouté le texte proposé par l'Association des Maires de France les membres présents ont entonné la Marseillaise.



## Réception des travaux de voirie

Jeudi 6 juillet la commission voirie, en présence de M Sylvain Charles de l'ADAC et de Ms. Valentin Bougeard (conducteur de travaux) et Quentin Le Roux (chef de chantier) pour la société Colas ont réceptionné les travaux de voirie effectués au mois de juin. Pour mémoire, ces travaux d'un montant de 41 999,50 € HT concernaient certains secteurs de la commune (Les Landelles, Carfot, La Touche, Les Noëlles, Impasse des Tourterelles, différents trottoirs...).

## Du côté des services techniques

### Une nouvelle tondeuse

Depuis quelques semaines les services techniques bénéficient d'une nouvelle tondeuse, l'ancien tracteur tondeuse était en bout de course. L'entreprise RM Motoculture (Hillion) est venue livrer une tondeuse à coupe frontale pour une grande maniabilité et pour de meilleures performances. Son coût est de 40 080 € TTC. De ce montant il faut déduire la reprise de l'ancienne tondeuse Iseki pour 7 000 € TTC.



Cyril entouré de Géraldine et de Jean-Yves



### Arrivée de Cyril Gloeckler

Cyril Gloeckler, muté de la commune de Plélo, a été recruté le 17 avril 2023 au service technique afin de remplacer Jean-Yves Lucas en retraite depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Ses compétences en espaces verts, mécanique, soudure et bâtiment et sa bonne connaissance de l'environnement territorial lui permettront sans nul doute de s'intégrer très rapidement dans sa nouvelle équipe.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

### Départ de Jean-Yves Lucas

Recruté le 1<sup>er</sup> décembre 2004, Jean-Yves Lucas est parti à la retraite le 30 juin dernier.

Les élus, ses collègues et toute sa famille se sont réunis le 07 juillet pour lui souhaiter une heureuse retraite. Il laissera le souvenir d'un agent motivé par le fleurissement de la commune, par l'amour du travail bien fait et par son humeur toujours égale.

Bonne retraite Jean-Yves.

Autour de Jean-Yves Lucas le 07 juillet



## Journée mondiale du nettoyage de notre planète

La journée **WORLD CLEAN PLANET** aura lieu le **Samedi 16 Septembre** de 9h à 12h.

Inscriptions pour le 6 Septembre  
Rendez-vous Salle des Sports.

Contact :

Philippe Le Coq au 06 21 87 51 34  
ou à la Mairie.

Tous engagés pour une planète sans déchet !

16 septembre 2023

#WCD



# Médiathèque - Tiers-lieu

## Le nouveau lieu de Plaine-Haute, un projet construit avec et pour les Plénaltaises et Plénaltais

Vous avez été plus de 300 à échanger avec nous fin 2021, et près de 90 à participer le 11 décembre 2021 à des ateliers pour connaître votre avis sur ce que vous souhaiteriez trouver, faire et vivre dans le nouveau lieu.

Toutes ces idées réunies ont fait naître une première inspiration sous forme de scénario et de plan d'usage, disponible sur le site internet de la commune <http://www.plaine-haute.fr/Nouveau-lieu-plan-d-usages>

Depuis, les démarches ont suivi leur cours, recrutement d'un cabinet d'étude pour monter le cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet d'architecte. Ce dernier a fourni une esquisse et un avant-projet définitif validé en conseil municipal ce lundi 26 juin. Bonne nouvelle, les travaux commenceront début 2024 pour une livraison fin 2024.

Ce nouveau lieu sera le vôtre, vous pouvez contribuer à son aménagement pour qu'il vous plaise !

Vous aimeriez l'imaginer avec d'autres habitants, retrouvons-nous dès septembre pour en parler, s'inspirer, rêver, tester, choisir...

En attendant, si pendant l'été vous croisez des lieux inspirants (extérieur et intérieur), pensez à les prendre en photo.

Vous pouvez les faire suivre au **06 52 20 54 03** ou à [accueilplaine-haute@orange.fr](mailto:accueilplaine-haute@orange.fr) afin de préparer un premier RDV de partage d'inspiration **lundi 18 septembre 2023 à 19h en mairie.**

## LE NOUVEAU LIEU DE PLAINE-HAUTE

Le plan d'usage du nouveau lieu de plaine haute est imaginé sur le principe de co-construction et d'implication recherché par les premières personnes impliquées dans le projet. Ensemble, elles ont choisi d'ancrer le projet dans une démarche ouverte, évolutive, dynamique et collective avec un maximum d'usagers, habitants et structures représentatives du territoire.

Le nouveau lieu est impulsé par une communauté, de citoyens et citoyennes, qui invite de nouvelles personnes à les rejoindre. Il facilite la participation active des usagers à la vie du lieu dans son organisation, son offre et sa programmation. Ce plan d'usage est pensé de manière à faciliter l'implication des personnes dans le lieu.

### C'EST UNE MAISON HORS DE LA MAISON

Un lieu où l'on se sent comme chez soi, où mieux, qui offre de la chaleur, du confort et des zones d'intimité, il est ressourçant.

### FAVORISE LES RENCONTRES, ÉCHANGES, LE PARTAGE ET L'ENTRAIDE ENTRE LES HABITANTS DE CULTURES, GÉNÉRATIONS...DIFFÉRENTES

Un lieu avec des zones de rencontre, des endroits pour faire ensemble, des collections par thématique et non pas par âge pour sortir d'une logique de sectorisation des "publics"

### FAVORISE LE VIVANT

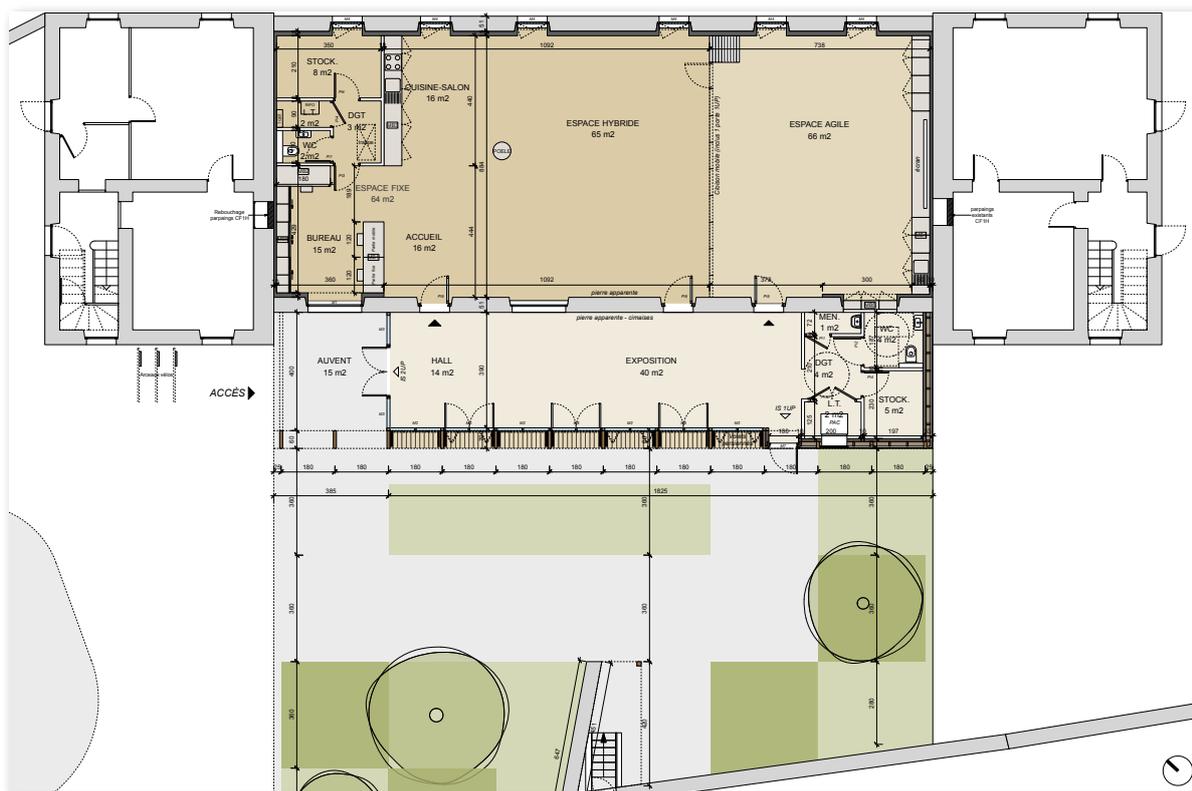
Il est aménagé et rénové avec des matériaux naturels peu ou pas transformés (laine, bois, coton...) du mobilier recyclé, des plantes à l'intérieur et à l'extérieur.

### EST ACCESSIBLE ET INCLUSIF

Un lieu utilisable en autonomie par un maximum de personnes. Qui cherche à représenter la diversité des personnes et à l'accueillir.

### EST HYBRIDE ET MODULAIRE

Il y a une bibliothèque dedans mais ce n'est pas qu'une bibliothèque (dans la représentation traditionnelle que l'on pourrait se faire).



## Atelier cuisine

La bibliothèque organisait un atelier sur la "préparation d'un goûter autrement" à la salle du Verger.

Une quinzaine de participants étaient inscrits, enfants et adultes. 4 recettes étaient expérimentées pour ce premier atelier cuisine: gâteau aux carottes avec Claudine, gâteau à la courgette avec Madeleine, Dango avec Asaé et gâteau à la poêle avec Elisabeth.

Cet atelier a permis de tester des nouvelles recettes et de montrer qu'il est possible de préparer son goûter soi-même... Tous les participants ont échangé autour de la table en se régalant. Atelier à reconduire, reste à trouver sur quelle thématique, sushis ? autres ?...



### Gâteau à la courgette

*Ingrédients: 3 œufs, 180 ml huile, 280g sucre, 1 à 2 courgettes 500g, 260g farine, 2 cuillères à café bicarbonate de soude, ½ c café levure chimique, ½ c café sel, 1 c à soupe cannelle (en option) et/ou vanille...*

Mélanger les œufs avec l'huile et le sucre jusqu'à obtention d'un mélange crémeux. Ajouter la courgette (épluchée et râpée), puis la farine, le bicarbonate, la levure, le sel et la cannelle. Beurrer et fariner le moule et cuire à four à 180°C environ 1h. Laisser refroidir et démouler.

### Gâteau à la carotte

*Ingrédients: 250 g de farine, 300 g de carottes, 4 œufs, 200 g de sucre, 150 ml d'huile de tournesol, 1 sachet de levure*

Mélanger les œufs avec l'huile et le sucre jusqu'à obtention d'un mélange crémeux. Ajouter la courgette (épluchée et râpée), puis la farine, le bicarbonate, la levure, le sel et la cannelle. Beurrer et fariner le moule et cuire à four à 180°C environ 1h. Laisser refroidir et démouler.

## Géocaching

Une dizaine de personnes ont participé à la session du 8 juillet, préparée par Claudine Trupot et Elisabeth Répérant avec l'aide d'Erwan Le Yar, conseiller numérique de SBAA. Ce parcours reste ouvert et d'autres ont pu le découvrir dès la validation des caches en début de semaine, suite à l'inscription sur le site [www.geocaching.com/play](http://www.geocaching.com/play). N'hésitez pas à inscrire vos noms et date dans chaque géocache...



## La bibliothèque en bref...

- La bibliothèque reste **ouverte tout l'été** le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.
- Les **séances bébés lecteurs** continuent pendant l'été, le dernier jeudi du mois de 10h30 à 11h30, soit les 27 juillet et 31 août.
- Les **soirées jeux** continuent aussi le premier vendredi du mois, soit les 4 août et 1<sup>er</sup> septembre de 18h à 21h30 dans la classe 2 de l'ancienne école.
- Un **spectacle tous publics** est prévu le 30 août à 19h devant la salle des sports.
- Une **séance de bibliothérapie** est programmée jeudi 3 octobre de 10h à 11h30. Gratuit mais sur inscription en mairie.

# Vie scolaire

## École Les Cours du Gouët ●●●

### Equitation



Les élèves de CP de l'école publique ont bénéficié de 5 séances d'équitation financées par l'Amicale Laique au Centre Equestre de Saint-Brieuc. Ils ont pu y découvrir l'environnement des poneys avec pansage, découverte de la nourriture et du matériel.

Ils ont également appris les premières bases: monter sur le poney, l'arrêter, le diriger et même le faire trotter. Avant de redescendre, chaque enfant a pu s'entraîner à faire "le tour du monde".



### Classe de mer

Les élèves de CE2 CM1 et CM2 sont partis en classe de mer à Pléneuf-Val-André du 2 au 5 mai. Au

programme: voile, pêche à pied, visite chez un mareyeur, sortie ornithologique en bateau à moteur, veillées et vie en collectivité étaient au rendez-vous.

Une journée raid nautique est prévue début juillet.



### Piscine

Les enfants de GS ont profité de 6 séances de piscine au mois de juin.



### Basket



Le vendredi 12 mai, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont pu bénéficier d'une séance d'initiation au basket grâce à l'intervention des professionnels de la MJC de Quintin.

### Rencontre des correspondants

Après une année de correspondance scolaire, les CP de Plaine-Haute ont enfin rencontré les CP de Quintin ! Au programme de la journée, des ateliers sportifs le matin et des petits jeux de mémoire l'après-midi. Les enfants étaient ravis de se rencontrer pour de vrai...



### Sénégazelle

Les enfants de l'école publique ont collecté 23 kg pour aider à la scolarisation des enfants sénégalais.

Ces fournitures ont été distribuées en avril par Gazou et une maîtresse lors d'une course solidaire.

## Sortie à Brocéliande

Mardi 23 mai, la classe de TPS PS et MS de l'école Sainte-Anne est partie en sortie scolaire aux jardins de Brocéliande à Bréal sous Monfort. Une journée très attendue, dans ce parc



floral, aux portes de la forêt de Brocéliande, par les enfants et les adultes qui ont pu vivre une belle aventure sensorielle. La journée a démarré par une balade d'1h30 les pieds nus, sur un sentier plein de surprises pour nos voûtes plantaires. Une magnifique journée au milieu de la nature qui s'est clôturée par une balade en petit train.

## Rencontre sportive

Vendredi 26 mai, les élèves de cycle 2 de l'école Sainte Anne de Plaine-Haute ont accueilli les élèves du même cycle des écoles de Lanfains, de Saint-Brandan, de Saint-Julien, de Plœuc et de Plaintel pour une rencontre sportive.

Cela a été l'occasion pour les enfants de se retrouver pour ensemble participer à des jeux dans la joie et la bonne humeur.



## Pot de fin d'année

Le vendredi 7 juillet a été l'occasion de mettre à l'honneur Nadège Le Dourneuf, qui quitte l'établissement après avoir passé 5 années comme directrice.

# Centre de loisirs et garderie ●●●



## Anniversaires

Les anniversaires d'avril :  
Iloan et Sohann

Après avoir fabriqué un  
gâteau le matin, Sacha,  
Tom, et Evan accompagnés  
de Nolwenn ont fêté leur  
anniversaire au mois de mai.



## Journée inter-centres

Le mercredi 14 juin, journée inter-  
centres au Fœil avec les centres du Fœil  
et de Quintin.

Tout au long de la journée, les enfants  
se sont affrontés sur différents ateliers.



## Journée nature

Le mercredi 24 mai, journée nature  
avec Pique-nique le midi dans le parc  
derrière la mairie, plantation de graines  
et tableau nature.

## Sortie de la baie

Le mercredi 28 juin, nous sommes partis découvrir  
la Maison de la baie.

Visite des expositions de la baie et petite randonnée.



# Vie associative

## Comité de jumelage

Une délégation du comité de jumelage est allée en Haute-Saône lors du week-end de la Pentecôte. Nous sommes arrivés avec des airs très bretons: marinières, chant et cadeau du poisson destiné à la salle des conseils à Corbenay.

Des visites avaient été soigneusement préparées :

- Frondemand, cité de caractère avec son château et ses ruelles authentiques.
- En route vers le Doubs puis sur le Doubs pour un repas sur le bateau croisière à travers Besançon.
- L'après-midi, visite de la citadelle de Besançon construite par Vauban, classée à l'UNESCO, aménagée avec musée comtois de la résistance et minis zoos.



La 1<sup>ère</sup> décennie de notre jumelage (après COVID) est immortalisée par l'inauguration du "Square de Plaine-Haute". Agréable jardin public, lieu de détente avec des jeux pour les enfants et l'if breton planté avec les Plénaltais en 2019, qui a bien grandi depuis.

Le dimanche, des visites privées avec nos hôtes nous ont dispersés autour de Corbenay, Luxeuil ou Fougerolles avant la soirée festive autour de tables toujours bien garnies.



En 2015, le comité de jumelage a voulu renouer avec la tradition de la fouée de la St Jean en y ajoutant l'esprit "fête de la musique". L'édition 2023 a largement dépassé ces premières ambitions en finançant un feu d'artifice.



La météo et aussi les diverses contributions de quelques Plénaltais et Corbinusiens ont contribué à la réussite de cette fête.

Cette soirée est devenue la fête communale comme au temps des courses cyclistes et des bals puisque le DJ Mickaël nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit !

## Amicale Laïque

Avec 445 menus et plus de 4000 tickets de tombolas vendus, la kermesse de l'école des Cours du Gouët a été un vrai succès grâce à la mobilisation de tous. Merci pour nos enfants et pour les futurs projets des enseignants.



Spectacle des enfants en fin de matinée

## Ogec / Apel

Avec 400 repas jambons grillés dont 150 à emporter, la kermesse de l'école Sainte-Anne de Plaine-Haute, organisée par l'Ogec et l'Apel, a connu un beau succès, ce dimanche 25 juin. La matinée festive avait démarré avec les jeux et le flashmob offerte aux parents. L'après-midi a laissé place aux incontournables des kermesses dont le succès ne se dément pas. Installés à l'ombre sous chapiteau, les stands de pêche à la ligne et pêche aux canards n'ont pas désempé. Pour Stéphane Blanchard et Anthony Le Blanc, coprésidents de l'Ogec, la grande satisfaction est de voir l'implication d'une nouvelle génération de parents.



## Randonneurs des Chaos

68 marcheurs ont participé samedi 17 juin à la sortie annuelle, départ pour Fougères le matin et visite du parc botanique de haute Bretagne l'après-midi.



## Les Tréteaux plénaltais

La troupe des jeunes ruraux, Tréteaux Plénaltais, réouvre sa section jeune.

Tous les jeunes (de 12 à 16 ans) souhaitant faire du théâtre peuvent s'inscrire pour la saison 2023-2024 auprès de **Wilfried VIALADE** au 06 51 35 86 72.

Les répétitions auront lieu le mercredi après-midi de septembre à début mars (horaire de répétitions et dates de représentations à définir). Si vous êtes motivés, venez nous rejoindre.

Nathanaele DELHAYE  
Vice-présidente des Tréteaux plénaltais



## Mac Armor club

L'assemblée générale du Mac Armor club s'est tenue mercredi 28 juin à 19h à l'étage de l'ancienne mairie. L'occasion de faire le bilan annuel et d'envisager des thématiques pour la rentrée prochaine.



Le bureau a été reconduit à l'identique. Au vu de la bonne trésorerie du club, il a été décidé de baisser l'adhésion comme suit :

- 30€/an pour une 1<sup>ère</sup> adhésion,
- 20€/an pour un renouvellement d'adhésion,
- 10€/an pour les personnes bénéficiant de minima sociaux.

Le club participera au forum des assos samedi 9 septembre à Saint-Donan. Reprise des séances, le vendredi 15 septembre à 19h à l'étage de l'ancienne mairie.

Contact J-M Repérant au 06 51 04 04 03

## Club Cyclo

### Le club cyclo dans le Golfe du Morbihan.

Les Cyclos de Plaine-Haute ont mis à profit les 3 jours du Week-end de la Pentecôte pour visiter la région de Vannes.

Nous sommes partis à vélo du parking de la salle Plénalta le samedi 27 mai à 8 h pour rejoindre Vannes. Un rendez-vous était donné aux conjoints, partis en voiture, pour nous rejoindre à Saint-Jean Brévelay pour un pique-nique à midi. Nous avons ensuite repris les vélos pour rejoindre le camping de Conleau, où nous avons réservé des mobil-homes.

Un périple de 120 km qui s'est déroulé sans encombre sous un beau soleil. Après l'installation et le dîner, une marche digestive autour de la presqu'île de Conleau s'imposait.

Le dimanche 28 mai était réservé à la visite de l'île aux Moines. Départ du camping vers 10 h pour une arrivée sur l'île un peu avant 11 h et une première découverte à pied avant le repas réservé dans un restaurant de l'île. L'après-midi, marche pour tous dans l'île avant de reprendre le bateau pour rejoindre le continent après avoir parcouru une vingtaine de kilomètres à pied.

Le lundi 29 mai, une découverte de la ville de Vannes était programmée. Nous avons rejoint le centre à pied pour visiter le vieux Vannes, les remparts, le port, etc. Après le repas nous avons récupéré les voitures à Conleau pour rentrer à Plaine-Haute.

Un week-end à la fois convivial et sportif au cours duquel, nous avons parcouru 120 km à vélo et 40 km à pied ; certains ont même nagé à la piscine du camping et ont ainsi réalisé un triathlon.



## Pétanque Plénaltaise

En préambule de la soirée "Plaine-Haute en fête", le club La Pétanque Plénaltaise a organisé avec succès, son premier concours avec les conseils bienveillants du club Plérinais. Pas moins de 32 équipes se sont affrontées sur le terrain spécialement aménagé de l'espace Jean Courtel, dans un excellent esprit sportif. De nombreux lots, offerts par différents commerces et entreprises de la commune, furent remis dans la bonne humeur aux meilleures équipes, juste avant le concert de la soirée. Encouragé par cette rencontre réussie, La Pétanque Plénaltaise vous donne rendez-vous pour sa prochaine manifestation le samedi 26 août à 13 h au même endroit (Jet du but à 14 heures).

**Contacts : Jérôme JÉGO, Président - 06 20 78 22 03**  
**Jean-Pierre LE NY, secrétaire - 06 72 42 68 70**  
**Courriels à : lapetanqueplenaltaise@gmail.com**



## Plénalta Breizh

La danse bretonne a reçu les enfants du centre de loisirs du mercredi pour une découverte des danses.

Tout le monde s'est bien amusé.

La saison est terminée, reprise des cours en septembre.

**Renseignements : Michèle ABIVEN - 02 96 42 00 61**



# AS Plaine-Haute

L'assemblée générale du club a eu lieu vendredi 9 juin 2023 devant une bonne galerie.

Le bilan sportif est satisfaisant pour les équipes seniors malgré un manque d'assiduité aux entraînements. Par contre, une bonne implication des joueurs est notifiée pour le bon déroulement des manifestations (couscous, tournoi).

L'école de foot et l'équipe de Jeunes U14/U15 ont effectué une bonne année.



L'entraîneur Romuald Joannic a donné rendez-vous à ses joueurs le lundi 31 Juillet pour la reprise.

### Pas de changement dans le Bureau:

La Co-présidence Mikael / Armindo renouvelle sa mission, aux finances le binôme Christèle / Marie veillera à la gestion du club, quant aux écritures, elles seront tenues par Thomas et Patricia.

L'arbitre du club est Lylian Bonny.

Si vous êtes passionnés de foot, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Sportivement, les membres du bureau

Contacts : Mikael - 06 46 46 58 82 • Armindo - 06 52 22 83 02



L'équipe U6-U7 lors du tournoi du Gouët

La saison s'est clôturée avec une rencontre parents/ enfants dans un esprit convivial.

Pour l'an prochain, une douzaine de recrues sont annoncées pour pallier 3 départs et une fin de carrière.

L'objectif est de jouer le haut de tableau pour l'équipe Fanion avec de beaux derbys (Le Fœil, Plaintel, Le Vieux Bourg et Boquého). Quant à l'équipe réserve qui sera coachée par Thibaut Kichenin et Sébastien Friquet, elle aura pour objectif la montée en D3. Une équipe U16 sera en entente avec le Vieux Bourg.



L'équipe U10-U11 lors du tournoi du Gouët

# BMX

En raison de leur très bon classement au challenge France Nord-Ouest (17 et 18 juin), deux jeunes Plénaltais, Mathys Robin et Mathis Rémingol, ont été sélectionnés pour participer aux championnats d'Europe de BMX qui se sont déroulés du 7 au 9 juillet à Besançon. Trente-deux pays y étaient représentés.

Une récompense pour les deux compétiteurs qui s'entraînent quatre fois par semaine au sein du club de Trégueux, en catégorie U9 pour Mathys et U10 pour Mathis. Mathys Robin termine 40<sup>ème</sup> dans sa catégorie, et Mathis Rémingol 47<sup>ème</sup>.

Samedi 1<sup>er</sup> juillet, le maire Philippe Pierre leur avait donné rendez-vous à la mairie pour les féliciter et les encourager avant leur départ pour Besançon.



## Les Amis de Ste Anne

Samedi 8 juillet, 22 hommes se sont activés au nettoyage du site de Ste-Anne (Esplanade, Chemin de croix, les 104 marches, le site de la grotte ainsi que la préparation des parkings pour le Pardon du dimanche 23 Juillet). Les 7 femmes, quant à elles, se sont occupées du nettoyage de la chapelle.

A l'issue de cette matinée s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association, où l'ensemble des bénévoles ont été remerciés pour leur implication dans l'entretien du site de Ste-Anne du Houlin.

Un cadeau a été offert à J-C Pincemin pour ses 32 ans de présidence à l'association qu'il avait créé le 29 juin 1990.

Monsieur le Maire a parlé de l'importance du site de Sainte-Anne pour Plaine-Haute. Les promeneurs sont de plus en plus nombreux sur ce site connu et réputé, d'où l'importance de son entretien.

Le bureau reste inchangé:

Président : Philippe ROSSIGNOL - Président d'honneur : Jean-Claude PINCEMIN - Vice-Président : Michel CORBIN

Secrétaire : Gabriel BOUVET - Secrétaire Adjoint : Michel MARSOUIN

Trésorier : Alain LE COQ - Trésorier Adjoint : Gérard LE BRETON



## PLAINE – HAUTE

GRAND PARDON DE Ste-ANNE DU HOULIN

23 JUILLET 2023

Sainte Anne

obtiens-nous la grâce de la conversion



Sous la présidence du Père Pierrick JEGONDAY

Vicaire Episcopal du diocèse de St-Brieuc et Tréguier

10h00 – Procession de la chapelle vers l'esplanade , lieu de la célébration avec la participation de la chorale inter-paroissiale .  
10h30 – Messe solennelle sur l'esplanade par le Père Pierrick JEGONDAY  
12h30 – Repas grillades sous chapiteau organisé par L'O.G.E.C au profit de L'école catholique dans le magnifique site de Ste-Anne du Houlin .  
15h00 – Chapelet médité à la Chapelle suivi du salut du Saint-Sacrement .

Réservation des repas au 06/84/14/89/96 ou 06/18/11/51/12

Menu à la chapelle Ste-Anne du Houlin du Mercredi 26 juillet 2023 à 12h00

**FORUM des ASSOCIATIONS**  
du Pays de Quintin

Samedi 9 septembre de 10h à 17h30

SALLE des FETES de St DONAN  
Entrée gratuite

ORGANISÉ par la MJC et la COMMUNE de St DONAN  
30 à 40 ASSOCIATIONS PRÉSENTES

# Infos diverses

## Journée retrouvailles des classes 3

La journée retrouvailles des classes 3 est fixée au samedi 28 octobre prochain. Au programme :

- 11h - Photo de groupe suivie du vin d'honneur à la salle du Verger
- 13h - Repas au restaurant
- Pour ceux qui le souhaitent la journée se terminera par un casse-croûte salle du Verger.

Prix de la journée 38 € (+ 8 € pour le soir)

### Inscriptions:

- 20 ans : Manon Henry 06.15.53.44.96
- 30 ans : Pierrick Henry 06.32.53.37.76
- 40 ans : Philippe Pierre 06.87.08.97.45



- 50 ans : Pierrick Henry 06.32.53.37.76 et Claudie Fertray (Le Souder) 06.30.18.04.87
- 60 ans : Régine Oizel 06.76.63.18.64
- 70, 80, 90 ans : Henriette Le Carré 06.56.75.59.03

**CADASTRE SOLAIRE**  
[www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh)

Et si votre toiture pouvait produire de l'énergie ?

**GRATUIT**

- Simulation en 1 clic'
- Calcul de rentabilité de votre future installation
- Accompagnement neutre et gratuit

Plus d'infos : [contact@alec-saint-brieuc.org](mailto:contact@alec-saint-brieuc.org)

## Petite annonce

Je recherche une personne pour garde d'enfant de 7 ans, scolarisé à l'école Les Cours du Gouët, le matin et le soir (avant et après l'école) ainsi que les mercredis et les vacances scolaires, et cela dès septembre.

**Julie Magnez - 06 59 43 87 36**